



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Carrières & Matériaux Grand Ouest (CMGO devenu NEXSTONE) –
autorisation environnementale – renouvellement d'autorisation d'exploiter
et extension de la carrière de la Gerbaudière
à Saint-Philbert-de-Bouaine**

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2025-DCPATE-126 du 15 avril 2025 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par la société *Carrières & Matériaux Grand-Ouest* (CMGO devenue NEXSTONE), en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'extension de la carrière de La Gerbaudière à Saint-Philbert-de-Bouaine est soumise à enquête publique dans la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine, pendant 31 jours consécutifs, du 14 mai 2025 au 13 juin 2025 inclus.

Pendant l'enquête, le public peut prendre connaissance de ce dossier, contenant notamment une étude d'impact et une étude de dangers, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Philbert-de-Bouaine, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie au public. Le dossier est également consultable gratuitement, en ce lieu, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

M. Jean-Yves ALBERT est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Hervé JOËSSEL, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Saint-Philbert-de-Bouaine :

- mercredi 14 mai 2025 de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00 ;
- samedi 24 mai 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 13 juin 2025 de 14h00 à 17h00 (heure de clôture de l'enquête).

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie de Saint-Philbert-de-Bouaine, 10 rue de la mairie, 85660, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee3@orange.fr.

Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée (www.vendee.gouv.fr – rubrique *Publications – Enquêtes publiques – Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine*).

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'attestation d'absence d'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 14 mai 2025 au 13 juin 2025 sur le site internet des services de l'État en Vendée.

Des informations complémentaires sur le dossier de demande d'autorisation peuvent être obtenues auprès de Caroline LE GOUIC, caroline.legouic@colas.com.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en préfecture, en mairie de Saint-Philbert-de-Bouaine et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation environnementale. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.

**Le Commissaire Enquêteur
Jean-Yves ALBERT**